

CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS

18 MARS 2021

Présents : Marie-Hélène HUON, Barbara VIGREUX, Christian PALCOWSKI, Dimitri MULTEAU, Cédric ODONNAT, Jérôme DELPY

Egalement présente : Ludivine RIBEIRO

Secrétaire de séance : Jérôme DELPY

Le compte rendu du 8 décembre est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de cette séance.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Vu le code général des collectivités territoriales, la Présidente informe le conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le Receveur Municipal et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du SIVOS.

Le conseil syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le Receveur Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses	279 948,75 €
Recettes	269 591,65 €

Investissement : Dépenses	11 388,92 €
Recettes	3 071,96 €

Marie-Hélène HUON, Présidente ne prend pas part au vote.

Le Conseil syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2020.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 59 625,85 €
- un déficit d'investissement de 8 316,96 €

Le conseil syndical décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- au compte 1068 : 8 316,96 €
- au compte 002 recette de fonctionnement : 51 308,99 €

BUDGET PRIMITIF 2021

Dimitri MULTEAU attire l'attention du Conseil sur la dépense en électricité.

Marie-Hélène HUON, renseignements pris, informe que depuis une décision prise en 2015, les frais d'électricité des bâtiments des écoles et centre de loisirs sont pris en charges par le SIVOS. Cela a été fait pour Monteaux mais pas pour Mesland.

Il convient de remédier à cette anomalie.

La Présidente propose d'augmenter la ligne 60612 EDF de 3000 € soit un total de 7000 € et pour équilibrer le budget, d'augmenter les recettes lignes 7067 règlement cantine et ALSH de 3000 €.

Ces recettes avaient été minimales pour équilibrer le budget vu l'excédent reporté de 51 308,89 €.

Elle demande aux élus de Mesland de faire le nécessaire afin que les factures d'électricité de l'école et du centre de loisirs de Mesland soit transférées au nom du SIVOS;

Dimitri MULTEAU signale qu'il aurait préféré augmenter la participation des communes mais cela aurait modifié les sommes annoncées aux communes pour la préparation de leur budget respectif.

Le budget primitif 2021 se présente donc comme suit :

Section fonctionnement le budget s'équilibre à 320 688,00 €

Section investissement le budget s'équilibre à 15 926,96 €

PARTICIPATION DES COMMUNES

La participation des communes nécessaire au budget s'élève à 160 000 €.

Il a été décidé de ne pas tenir compte des enfants domiciliés à Veuves dans les effectifs.

Le nombre d'enfants comptabilisés à la rentrée de septembre est de 48 domiciliés à Monteaux et 34 domiciliés à Mesland.

La participation des communes est de 93 394 € pour Monteaux et 66 606 € pour Mesland.

REMPLACEMENT AGENT TITULAIRE INDISPONIBLE

A la demande du trésor public, il s'avère nécessaire de délibérer sur le fait que Mme la Présidente puisse faire appel à un agent contractuel en cas d'indisponibilité d'un agent titulaire.

Le Conseil approuve cette délibération à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- *Subvention DETR*

Mme La Présidente informe que la subvention DETR accordée en 2020 pour l'achat de matériel informatique sera finalement versée à titre exceptionnel. En effet une erreur de date dans la signature du devis avait bloqué celle-ci. Le montant est de 3 194,00 €.

- *Fermeture de classe*

Bien qu'officiellement nous n'avons reçu ni courrier ni mail nous informant de cette fermeture, elle paraît inévitable. Il faudra prévoir une réunion avec les directrices des écoles et les maires pour définir l'organisation de la rentrée prochaine.

- *Programme Manufacto*

M. Delpy présente le programme Manufacto qui est un dispositif de sensibilisation au métier de la main en milieu scolaire. Voir avec les institutrices si elles pourraient être intéressées.

Fin de la séance 19h45